



L'ECHO d'APPEVILLE

Début 2022, je vous exprimais mon souhait que l'année 2022 nous fasse oublier ses deux années mais la guerre a surgi en Ukraine, ce conflit entre deux nations européennes nous montre combien les vieux démons du siècle passé peuvent vite resurgir. Nous mesurons chaque jour les conséquences néfastes de ce conflit sur notre pouvoir d'achat, c'est aussi la preuve que nous ne pouvons nous affranchir des bouleversements qui surgissent ici ou là sur notre planète.

L'obligation pour le budget communal d'absorber une inflation des prix de nouveau significative a et aura encore des répercussions sur nos dépenses d'investissement. Notre niveau d'investissement sera tributaire de notre capacité à limiter nos dépenses de fonctionnement. Pour cela il nous faudra probablement repenser le niveau d'entretien de nos espaces verts, du cimetière et aussi de notre voirie en préservant la sécurité de chacun. Au-delà de la nécessité d'en limiter le coût, des contraintes environnementales vont s'imposer à nous.

Néanmoins en 2022 nous avons pu réaliser une nouvelle tranche de travaux sur l'église, il est vrai que cette restauration impacte peu le budget, les subventions et les dons couvrent 97,5% du coût. La salle communale a mobilisé l'essentiel de notre investissement l'année passée, notamment la volonté de l'entourer d'un parking sécurisé, convenable et facile d'entretien. Une mise à niveau des équipements et du tableau électrique a complété le montant de l'investissement consacré à la salle communale qui reste l'équipement le plus utilisé de la commune.

La vente de plusieurs terrains du lotissement, nous a permis de rembourser le prêt relais contracté en 2021 pour financer les travaux de viabilisation des dernières parcelles. A ce jour tous les lots ont été négociés. L'excédent dégagé permettra de remettre en état la voirie au terme des constructions et de rembourser au budget communal le financement des premiers travaux.

Pour 2023 la réfection du clocher de l'église est à l'étude, ces nouveaux travaux seront réalisés si le niveau de financement de nos partenaires se maintient. La réalisation d'aires de croisement, une réflexion sur la défense incendie, l'aménagement de l'entrée du marais route de Vindelonde seront autant de projets sur lesquels il nous faudra réfléchir.

En 2022 le comité des fêtes « la Maison des Jeunes » a réélu son bureau avec de nouveaux projets, le bar associatif « la Vache Verte » a vu le jour, l'association du Patrimoine d'Appeville a poursuivi ses efforts pour recueillir des dons. Ces associations au-delà de leur volonté bien présente d'animer notre commune ont besoin de vous pour réussir.

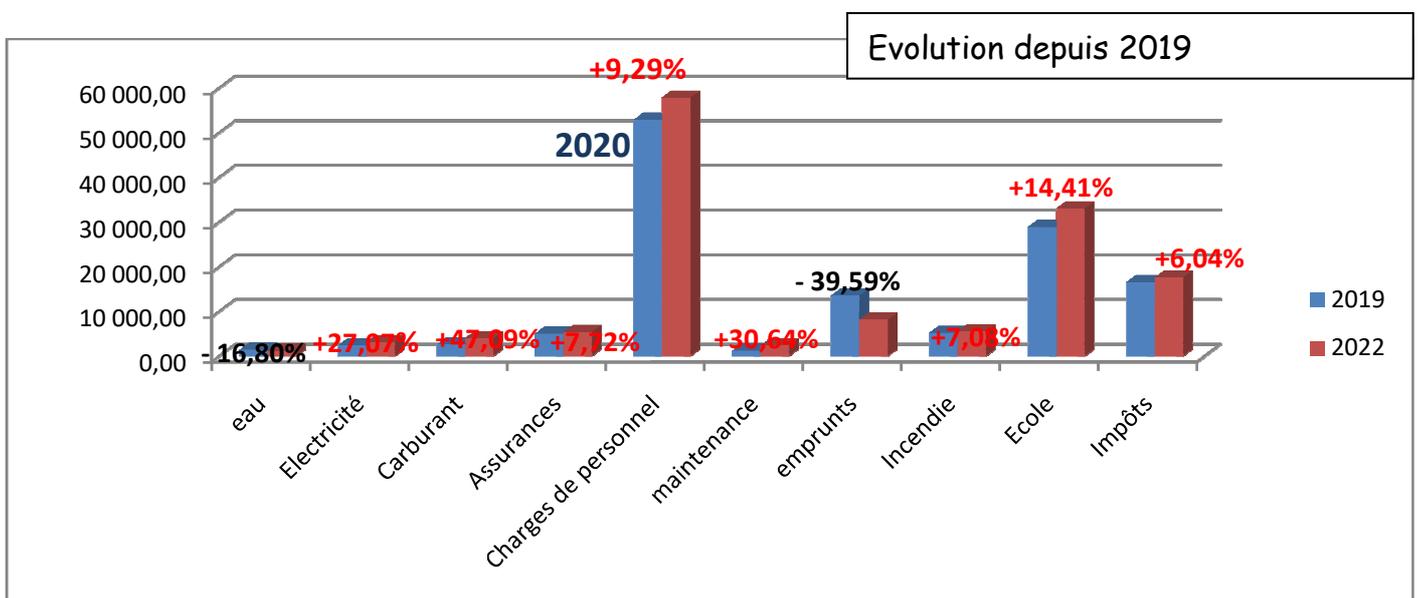
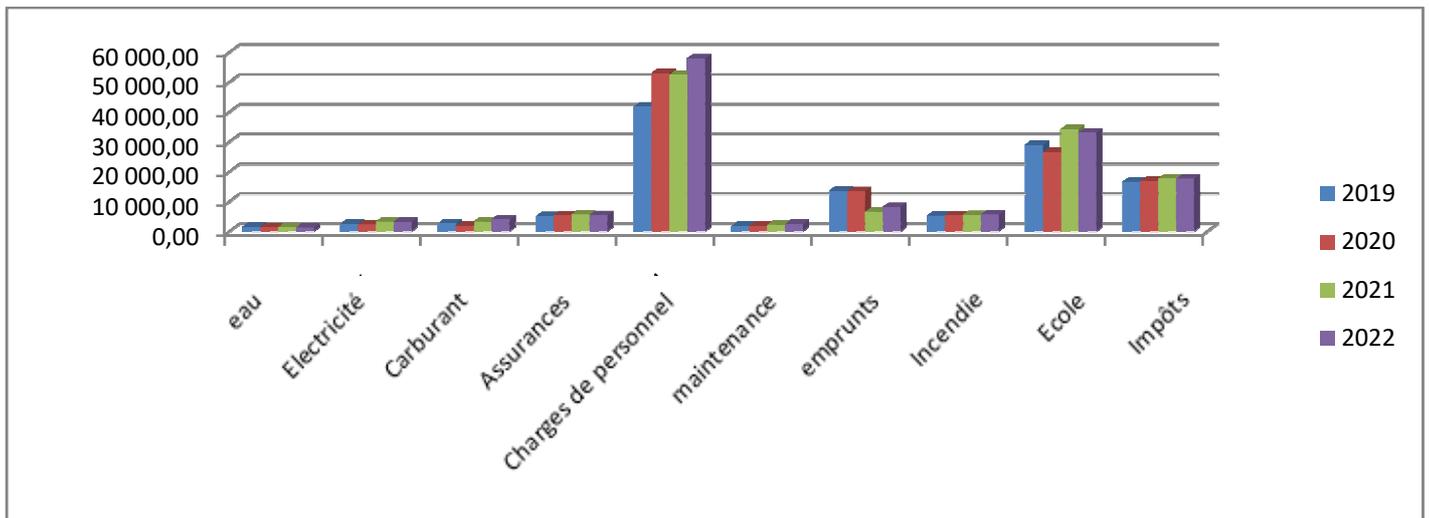
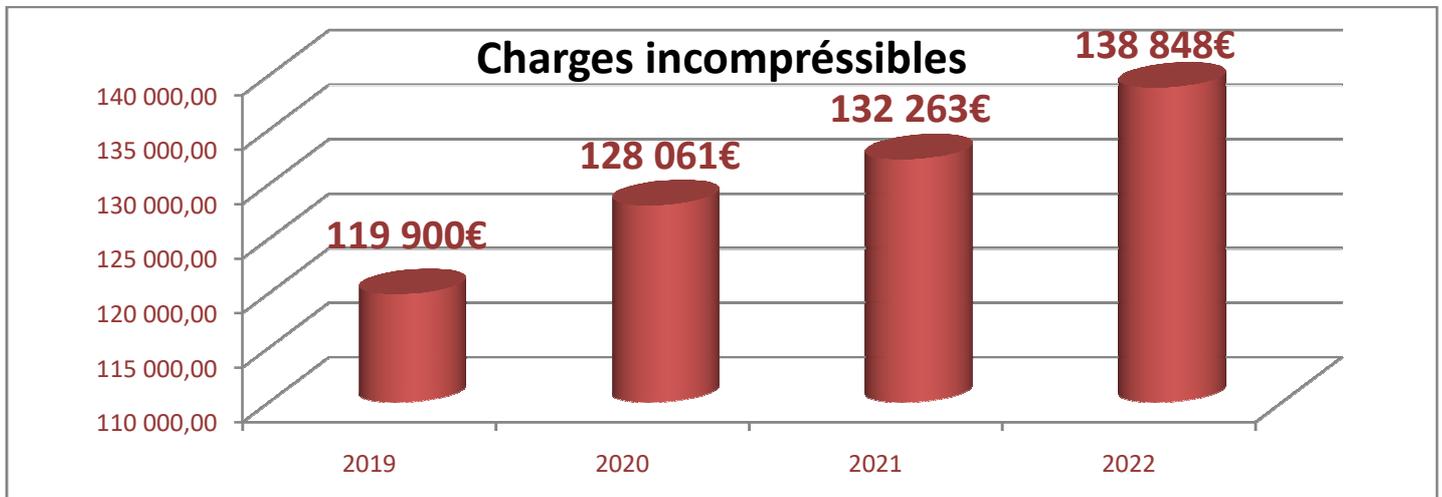
Le 14 janvier dernier à la salle communale avec le conseil municipal, j'ai présenté nos vœux à la cinquantaine Appevillaises et Appevillais présents en exprimant le souhait sincère pour vous tous d'une année 2023 avec une santé conservée et riche de bonheur et réussite.

En vous réaffirmant la volonté du conseil municipal d'œuvrer au mieux pour vous tous et la commune,

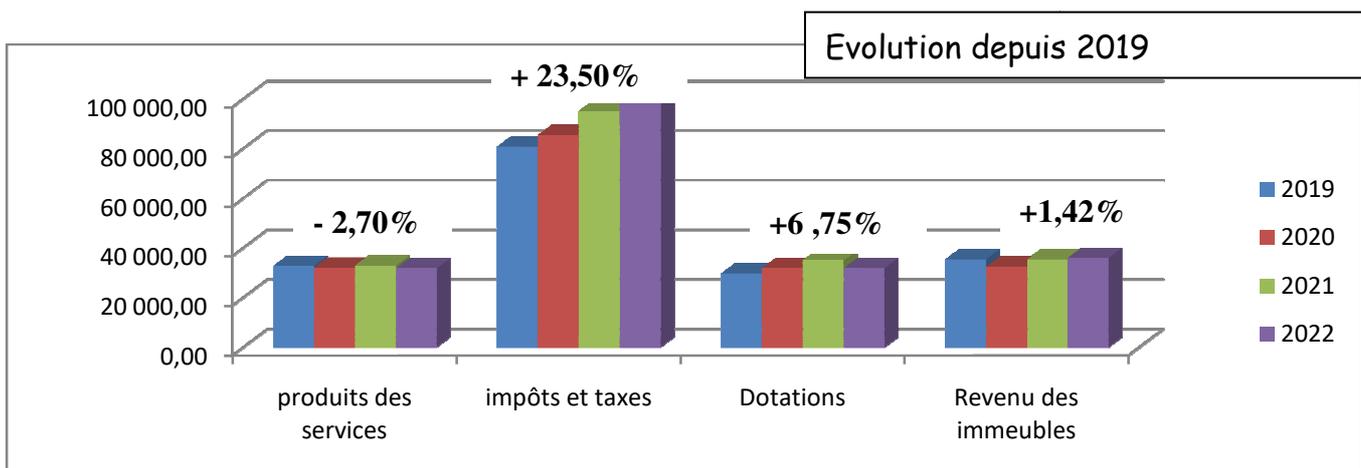
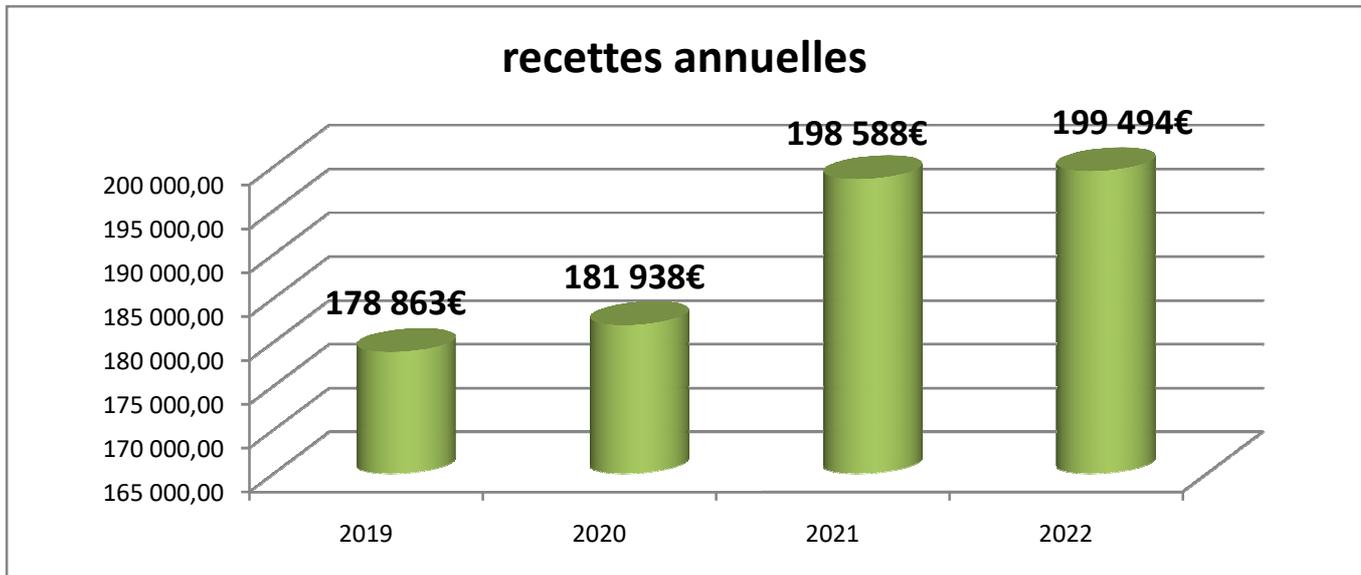
Bien à vous,
Michel LEBLANC.

Votre commune en chiffres

Le budget de la commune est aussi impacté par l'évolution des prix et nous devons faire face à une inflation significative de nos dépenses de fonctionnement. Des économies sont toujours possibles mais il est des dépenses qui sont incompressibles, elles représentent plus de la moitié de nos charges.



Cependant l'évolution de nos recettes a permis d'absorber l'augmentation de ces charges. L'attribution aux communes de la taxe foncière perçue par le département pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales a dégagé des recettes fiscales supplémentaires



Les aides versées aux habitants

Pour les familles

- Remboursement de 50% de la carte de ramassage scolaire jusqu'au lycée, sur présentation de la facture de bus
- Remboursement 0,20€ par repas pour la restauration en primaire, sur présentation de la facture de la restauration scolaire. Nous avons décidé par cette aide de compenser l'augmentation de 20cts décidée par la Communauté de Communes.

Pour les anciens

- A partir de 62 ans versement d'une allocation de 48,33€, il suffit d'en faire la demande une première fois et cette aide est reconduite tacitement chaque année. Ce sont les revenus d'un legs, fait en 1964 par Madame Faudemer à la commune pour les aînés, qui alimentent cette aide. Son montant varie en fonction des revenus dégagés et du nombre de demandeurs.

Nouveaux travaux à la salle communale



Depuis l'interdiction d'utiliser des désherbants, le parking était envahi de végétation et son entretien devenait difficile et ne donnait plus satisfaction.

Le choix s'est porté sur la réalisation d'un enrobé à chaud avec la création d'un espace planté devant la salle et un autre en bordure des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à la consultation de trois entreprises c'est la SARL DUVAL de Baupte qui a réalisé ces travaux pour un montant de 29 062€ HT.
Les plantations seront réalisées en début d'année.



La cuisinière vieille de plus 30 ans qui ne donnait plus satisfaction, a été remplacée. Le choix s'est porté sur un appareil entièrement électrique pour s'affranchir des problèmes de sécurité spécifiques au gaz.

Suite à la consultation de quatre fournisseurs c'est THERMICLIM de MARTINVEST qui nous a livré une cuisinière de marque FAGOR pour la somme de 2 343€ HT.

Son alimentation électrique a nécessité la pose d'une prise renforcée pour un montant de 579,92€ HT.

Le contrôle électrique réalisé en 2021 a fait état de plusieurs incohérences au niveau du tableau électrique qui demandaient à être corrigées.

Le tableau a été changé et remis aux normes par l'entreprise DBService 50500 Meautis pour un montant de 2 439,48€ HT.



Travaux à l'église en 2022



**Coût des travaux
77 402,19€ TTC**



DRAC	25 800,00
DEPARTEMENT	22 575,00
DONS	15 000,00
FCTVA	12 697,00
COMMUNE	1 935,19
TOTAL Avec frais du prêt relais	78 007,19



Les murs gouttereaux de la nef et les pignons ont bénéficié de cette restauration

Au lotissement.

Au 31 décembre 2022 tous les terrains du lotissement font l'objet d'une promesse de vente. La vente définitive n'interviendra que suite à la levée des conditions suspensives, permis de construire délivrés et prêts accordés.



Au 31 décembre 2022, le budget du lotissement était excédentaire de 12 581,15€

Dépenses		Recettes	
Honoraires documents arpentage et bornage	1 755,00	Excédent de fonctionnement	196,96
Travaux	480,00	Excédent investissement	16 082,35
Intérêts prêt relais	136,50	Vente 2022 de terrains	24 846,17
Dépôt de pièces	501,61	Produits exceptionnels 2022	2 328,78
Dépenses travaux 2022	2 873,11	recettes 2022	43 454,26
Remboursement prêt relai	28 000,00		
Total	30 873,11	Total	43 454,26

Les employés communaux sont des acteurs essentiels et indispensables au bon fonctionnement de la commune. Même si cette année leurs salaires ont été réévalués pour compenser en partie l'inflation, leurs rémunérations restent en deçà des salaires du privé.

Il est impossible d'évoquer le personnel sans une pensée pour Monsieur Jean Laisné décédé cette année à l'âge 63 ans, il a été un employé communal dévoué au service de notre collectivité pendant 32 ans.



Karine,
Notre secrétaire de mairie qui vous reçoit à chaque permanence et assure tout le travail administratif et comptable nécessaire à la gestion de la commune.



Agnès,
Notre agent d'entretien qui cinq heures par semaine maintient la salle communale, la mairie et l'église en bon état de propreté.

Frédéric,
Notre employé communal qui assure l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux. Il assure encore de mai à novembre la garde du marais et veille au bien-être des animaux en pâture.



Jean-Claude,
Notre garde marais que nous embauchons de mai à novembre pour assurer la garde du marais le week-end, les jours fériés et le temps des vacances de Frédéric.



Journée Citoyenne

Pour l'entretien et la remise en état de deux chemins réservés à la randonnée une journée citoyenne va être organisée. Cette journée s'adresse à tous les volontaires qui ont l'envie de participer à un projet communal. La remise en état de ces deux chemins ne peut se faire avec des engins mécaniques, c'est pourquoi c'est autour de ce projet que s'inscrira cette journée.

Ces journées se veulent intergénérationnelle aussi n'hésitez pas à venir. Chacun avec ses connaissances et ses capacités sera le bienvenu et aura son rôle. Dans un souci de favoriser la convivialité et le partage des expériences un repas sera servi le midi. Si la date n'est pas encore fixée précisément, un samedi entre fin avril et début mai sera choisi.

Si cette initiative vous intéresse, vous pouvez vous inscrire avant le 31 mars 2023 :

- à la mairie aux heures d'ouverture.
- Par mail « mairie.appeville@wanadoo.fr ».
- Tél : 06 27 58 65 90.

Les volontaires seront invités à une réunion d'organisation début avril.

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

Location de la salle communale

- 140€ le week-end en période estivale (16 mai au 31 septembre).
- 155€ le week-end en période hivernale (Du 01 octobre au 15 mai).
- un après-midi en semaine 50€ (sauf pour les habitants)

Il vous sera demandé : -> Une caution de 200€
-> Une attestation d'assurance



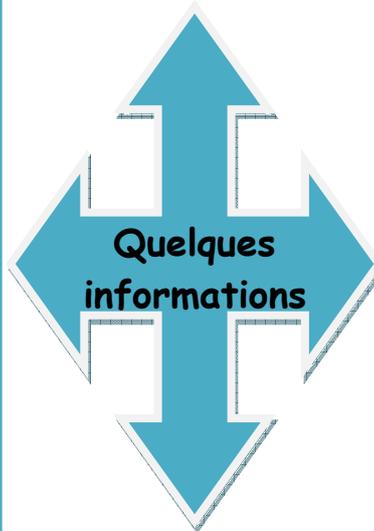
Tél : 02 33 75 62 40
mail : contact@cdhat.fr

Permanences (sans RDV) :

Picauville : 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h - Mairie - Antenne France Service

Sainte-Mère-Église : 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h - Antenne France Service

Carentan-les-Marais : 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h - Espace France



Ouverture de la mairie :

- Le mardi de 10h à 12h
- Le jeudi de 14h à 16h

Modification de la redevance pour les ordures ménagères :

- Pour 1 à 2 personnes : 183,58€
- Pour 3 personnes et plus: 253,86€

~Le carnet de la Commune~

Naissances :

- Maëlle NONMELIEN le 9 janvier

Décès :

- Micheline FONTAINE le 2 juin.
- Jean LAISNE le 4 août.
- Isabelle JOUAUX le 2 Octobre
- Jean-Marie TANTEL le 9 novembre

Les activités
de
fin d'année

Le 19 novembre le repas des plus de 61 ans



La décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année



Cette année les habitants ont été invités à participer à la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année. Après une première réunion à la recherche de nouvelles idées, les volontaires se sont retrouvés le 27 novembre pour préparer les décors retenus et le 10 décembre pour leur installation dans le bourg.

Le résultat après l'installation des décors

Ce même 10 décembre, à l'invitation de la mairie 15 enfants ont participé à la décoration du sapin érigé sur la place. Une boisson chaude a été servie aux enfants et aux personnes présentes à l'issue de cette journée.



L'arbre de Noël le 17 décembre

Trente-deux enfants accompagnés de leurs parents ont participé au goûter offert par la commune. Les enfants ont eu droit à un spectacle de magie présenté gracieusement par M Martial Poette habitant d'Apperville.



Les enfants ont ensuite reçu la visite du Père Noël qui a distribué livres, jeux éducatifs et chocolats. Les onze enfants absents sont invités à retirer leur cadeau à la Mairie.



Le mot des associations

La Maison des Jeunes

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous présente un peu tardivement, au nom de tous les membres de l'association, une excellente année 2023 !

En dépit d'une situation sanitaire compliquée, toujours présente, nous avons pu nous retrouver cette année pour notre traditionnel pique-nique à la Picotière. Ce fût une très belle journée, ensoleillée, pleine de gaieté pour ces retrouvailles.

Pour 2023, et avec l'arrivée de nouveaux membres, nous avons pu programmer quelques nouveautés :

- repas à la salle des fêtes, le dimanche 2 avril midi
- une fête Saint-Jean pour la soirée du 24 juin 2023.
- et toujours notre pique-nique, le 25 juin 2023 !

Le détail de ces animations vous sera transmis dans les prochains jours pour le repas du 2 avril et dans quelques semaines pour le week-end des 24 et 25 juin.

Je compte sur votre présence afin de nous aider à dynamiser notre si belle commune !

À très bientôt

La présidente,
Laetitia Legallois

La Vache Verte

La Vache Verte rouvre bientôt ses portes. A partir du 8 avril, le bar associatif revient sous un nouveau format. Cette année le bar associatif ouvrira les samedis à 18h.

Des ateliers seront proposés aux adhérents sur inscription de 16h à 18h avant l'ouverture du bar (Atelier peinture, vannerie, sophrologie, théâtre...)

Un club cinéma et un club jeux de société qui se réuniront une fois par mois. Pour finir, un « food truck » sera présent tous les samedis à partir du 29 avril.

Si vous souhaitez boire un verre avec vos voisins, devenir bénévole, écouter de la musique, participer à un atelier ou à un des clubs, venez nous rencontrer le samedi 25 février à 10h30 lors de l'assemblée générale. Le programme 2023 sera présenté à cette occasion.

L'AG sera suivie d'un repas partagé, d'un pot de l'amitié et le bar sera ouvert pour l'occasion.

Aurélien Marion

Association du patrimoine d'Apperville

Au nom de tous les adhérents à l'Association du patrimoine d'Apperville, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2023.

Le patrimoine est « l'ensemble de tous les biens qui se transmettent de génération en génération ; il est l'héritage commun ». Telle est la belle définition du patrimoine retenue par l'Association des acteurs du patrimoine de la Manche.

Pour ce qui concerne Apperville, c'est bien-sûr notre église, notre bourg et notre mairie, mais pas uniquement. Comment ne pas citer nos paysages verdoyants riches d'une faune et d'une flore incomparables, nos marais, nos mares, mais aussi nos routes et chemins qui pour certains existaient probablement à l'époque romaine et avec certitude au moyen-âge

Notre association a été créée en 2009, elle a aujourd'hui besoin de nouveaux adhérents pour participer à la mise en valeur de ce patrimoine, essentiellement pour qu'il soit mieux connu et reconnu. D'ores et déjà, merci à tous ceux qui nous ont soutenus et ont permis que notre église soit à nouveau prête pour affronter l'avenir. En huit siècles elle a connu des guerres, des épidémies, des révolutions mais aussi et fort heureusement des périodes plus sereines !

A tous, meilleurs vœux 2023.

Geneviève Testa

Association des anciens combattants

Le nombre d'anciens combattants ne cesse de diminuer, cette année M Jean-Marie Tantel qui en a été un membre actif de l'association, nous a quitté. Les cérémonies organisées sur la commune, en mémoire des appelés et des civils morts lors des guerres meurtrières du 20^{ième} siècle, réunissent que quelques personnes. Tout laisse à penser que ces moments de commémoration auraient vécu et perdu tout leur sens. Je ne sais si cette réalité qui s'impose à nous et favorise l'oubli est un bon présage.

Néanmoins le choix de maintenir ces cérémonies mémorielles est encore pour nous une certitude.

C'est à 11h15 que se dérouleront le 8 mai et 11 novembre 2023 les cérémonies commémoratives de ces deux dates d'armistice de la première et deuxième guerre mondiale. Vous y êtes tous cordialement invités.

Michel Leblanc.